



Indemnisation RTT

Par jugat

Bonjour,

Mon employeur doit me régulariser mes RTT non pris en 2020 en me les payants. Je suis Agent de Maîtrise dans le bâtiment à quel taux sont payées ces heures, taux horaire normal ou +25% ?

Cordialement

Par janus2

Bonjour,

Le paiement des jours de RTT non pris n'est normalement pas possible sauf dans le cas des forfaits jours où il est possible de "racheter" ces jours (un accord doit exister pour la monétisation des jours de RTT dans ce cas).